



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Psychologie

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006676

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

UFR Etudes psychanalytiques, annexe Paris 7 pour bilan, Halle aux Farines pour projet.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette mention s'inscrit totalement dans une orientation psychanalytique tout au autant sur le versant de la formation professionnelle des psychologues cliniciens que sur celui de la recherche psychanalytique, selon une tradition qui persiste depuis la création de l'Université. En ce sens, elle est unique non seulement dans le PRES et la région Ile-de-France, mais aussi nationalement, et reconnue internationalement comme l'indique la proportion importante d'étudiants étrangers.

Elle a essentiellement été modifiée dans sa structure, puisqu'elle ne comprend plus que deux spécialités, l'une professionnelle, intégrant six parcours, l'autre recherche intégrant trois spécialités antérieurement distinctes. Si le M1 conduit au M2 professionnel L'accès au M2 recherche semble réservé aux titulaires du M2P ainsi qu'aux étudiants étrangers.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialisation autour de la psychanalyse, conforme à celles des UR d'appui (EA 2374, Centre d'études en psychopathologie et psychanalyse, EA 3522, Centre de recherches Psychanalyse, médecine et société) ainsi qu'au nouvel intitulé de L'UFR, « Etudes psychanalytiques », fait la singularité de cette mention dans le cadre des masters permettant l'accès au titre de psychologue, du moins sous la forme actuelle pour les titulaires du M2 P.



Le resserrement prévisionnel des capacités d'accueil (200 en M1, 200 en M2 professionnel, 75 en M2 recherche) correspond globalement à ce qui était attendu par la précédente évaluation, mais le maintien de la sélection à l'entrée du M2 limite l'accès d'étudiants en M1 provenant d'autres universités et l'on perçoit mal l'avenir des titulaires du M1 non acceptés en M2, compte tenu de leur extrême spécialisation en psychanalyse qui leur ferme l'accès à d'autres M2 de psychologie. Surtout, le M2 recherche, qui en fait n'est qu'une dénomination nouvelle d'une structure d'ex-DEA semble inaccessible aux étudiants de M1, d'autant que le M2 recherche ne comprend aucun élément de professionnalisation, contrairement à la définition actuelle des M2 recherche.

L'année de M1, compte tenu de sa spécialisation, avec une ouverture conséquente sur les neurosciences, est bien conçue et attractive. Les stages organisés en M1 et M2 font l'objet d'un suivi par un double encadrement, un enseignant et un psychologue référent. Les 500 heures de stages du M1 permettent aux étudiants d'avoir accès au titre de psychologue.

L'ouverture est importante sur les neurosciences et témoigne d'une bonne articulation avec des disciplines connexes qui constituent aussi des champs d'exercice professionnel et de recherche (médecine, psychiatrie, champs social et anthropologique). La lisibilité et l'attractivité internationale de ce master sont fortes.

Les équipes pédagogiques sont par ailleurs de haut niveau, aussi bien du point de vue des universitaires, tous fortement impliqués, que des professionnels.

Les six parcours du M2 professionnel sont bien conçus, mais un recentrage sur quatre parcours, voire une restructuration en quatre spécialités professionnelle et recherche serait plus cohérente.

- Points forts :
 - Cohérence de l'ensemble de la formation, appuyée sur des UR reconnues et très implantées dans le champ professionnel.
 - Articulation forte avec des disciplines connexes qui constituent aussi des champs d'exercice professionnel et de recherche (médecine, psychiatrie, champs social et anthropologique) et bonne lisibilité et attractivité internationale.
 - Équipes pédagogiques de haut niveau, aussi bien du point de vue des universitaires, tous fortement impliqués, que des professionnels.

- Points faibles :
 - Le nombre d'heures de stage exigé (800 heures) est excessif, d'autant que peu sont financées. L'absence totale de stage en M2R, à l'opposé, limite encore la professionnalisation de cette filière.

Recommandations pour l'établissement

Le découpage en deux spécialités M2P et M2R est peu adapté. Le découpage des parcours en M2P, très diversifié avec six parcours, est recouvert par celui du M2R en trois parcours. Peut-être conviendrait-il de lui préférer un redécoupage en trois ou quatre spécialités, en différenciant pour chacune des parcours à finalité soit professionnelle soit recherche.

Le suivi des étudiants est encore mal assuré, en particulier celui des titulaires du M1 non acceptés en M2. Une régulation des flux à l'entrée du M1 serait peut-être plus adaptée et permettrait l'accueil d'étudiants venant d'autres universités françaises, dès le M1. Ceci en conservant les capacités d'accueil de 200 en M1 et 275 en M2, compte tenu de l'attraction internationale plutôt orientée vers le M2.

Compte tenu de l'évolution des stages, une diminution du nombre d'heures exigées vers les 500 heures demandées pour le titre devrait être décidée.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Psychopathologie psychanalytique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

UFR Etudes psychanalytiques, annexe Paris 7 pour bilan, Halle aux farines pour projet.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Le M1, commun aux deux spécialités, est généraliste et intègre bien de solides connaissances et des compétences autour de la psychopathologie. À ces enseignements, s'ajoutent 300 heures de stage..

En M2, sous une même spécialité, sont regroupés six parcours de formation professionnelle de psychologues cliniciens d'orientation psychanalytique : psychopathologie infanto-juvénile, psychopathologie adulte, clinique du travail, clinique des psychopathologies du social, psychopathologie dans le domaine médical, clinique des addictions, avec un tronc commun. À ces enseignements, s'ajoutent 500 heures de stage.

- Appréciation :

Le M1 commun, généraliste et bien conçu, est en fait principalement orienté vers cette spécialité et sans spécialisation spécifique sauf par le stage et le mémoire. On note une ouverture vers le champ des neurosciences.

Le programme du M2 couvre l'ensemble des champs professionnels ouverts aux psychologues cliniciens d'orientation psychanalytique, mais on pourrait concevoir un regroupement en quatre parcours plus imbriqués entre eux, par exemple en incluant les addictions dans les deux parcours psychopathologiques et en intégrant travail et social, ce qui limiterait une spécialisation trop forte et correspondrait mieux aux lignes de recherche de l'autre spécialité. De même, la part du tronc commun en seconde année pourrait être augmentée.

En M2, le nombre d'heures de stage peut sembler excessif et pourrait être limité à 300 heures.

Ce M2 est assez ouvert à la recherche pour permettre un accès direct en thèse

- Points forts :

- Adaptation du programme aux champs d'exercice professionnel des psychologues cliniciens d'orientation psychanalytique.
- Equipe pédagogique importante et de très bon niveau.
- Bonne conception du programme et de la pédagogie.

- Points faibles :

- Déséquilibre entre les parcours qui pourrait être réduit en M2.
- Faiblesse du tronc commun en M2.
- Peu d'information sur le devenir des étudiants, en particulier ceux qui ne poursuivent pas en M2.
- Trop d'heures de stage en M2.



Recommandations pour l'établissement

La seconde année pourrait spécifier quatre parcours, au lieu de six, avec un tronc commun plus important, mais on pourrait aussi concevoir quatre spécialités distinctes avec une mutualisation.

Le nombre d'heures de stage pourrait être réduit à 300 heures, ce qui permettrait de renforcer le versant recherche et de permettre l'accès direct en thèse aux titulaires de cette spécialité.

Une enquête de suivi des étudiants devrait être menée pour s'assurer de leur insertion professionnelle et particulièrement sur le devenir des titulaires du M1 non admis en M2.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Psychanalyse et recherches interdisciplinaires (Médecine, Psychopathologie et Sciences sociales)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

UFR Etudes psychanalytiques, annexe Paris7 pour bilan, Halle aux farines pour projet.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité recherche propose une formation dont l'objectif est l'acquisition de compétences identiques à celles de la spécialité professionnelle. Elle est structurée en trois parcours : *Psychanalyse et médecine, Psychanalyse et psychopathologie, Psychanalyse et sciences sociales.*

- Appréciation :

Fortement articulée sur les deux unités de recherche d'appui (EA 2374, Centre d'études en psychopathologie et psychanalyse, EA 3522, Centre de recherches Psychanalyse, médecine et société), cette spécialité recherche est conçue sur l'ancien modèle des DEA. De haut niveau quant à l'acquisition d'une méthodologie de recherche spécifique en psychanalyse, articulée à d'autres champs de recherche (médecine, psychiatrie, sciences sociales), elle n'inclut aucune professionnalisation, ni même de stage obligatoire en laboratoire. De forte attractivité internationale, elle ne constitue pas, de fait, une alternative pour les étudiants de M1 orientés préalablement vers la spécialité professionnelle, mais une poursuite d'étude selon l'ancien modèle qui exigeait des candidats au DEA (Diplôme d'études approfondies) l'obtention préalable du DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées).

- Points forts :

- Intrication forte avec les UR d'adossment et implication des étudiants dans les recherches.
- Forte attractivité internationale.
- Articulation soutenue avec d'autres champs disciplinaires en interaction avec la psychanalyse.

- Points faibles :

- Pas de stage obligatoire en laboratoire, ni en interne, ni sans les UR associées.
- Peu de poursuite en thèse ce qui semble la finalité unique de cette spécialité.
- Ressemble plus à une formation continue complémentaire qu'à une formation initiale.

Recommandations pour l'établissement

Pour la spécialité, comme sans doute pour l'ensemble de la mention, il faudrait restructurer les spécialités en enrichissant les « parcours » de la spécialité dite professionnelle à diversifier, par le potentiel « enseignement à la recherche » de cette spécialité.

Il serait souhaitable d'inclure une dimension de professionnalisation (dont stage) lui permettant de constituer une alternative pour les étudiants de M1.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



Le Président

EVALUATION DES DIPLOMES : MASTER – Vague D
ACADEMIE : PARIS
Etablissement déposant : Université Paris Diderot
Mention : Psychologie
Domaine : SHS

Ayant pris connaissance de l'évaluation de notre Master mention Psychologie, nous tenons à faire part de notre perplexité (c'est un euphémisme) devant le discours paradoxal que constitue cette évaluation. Alors que le *projet pédagogique* comme le *positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique* sont notés A, le *pilotage de la mention* se voit octroyé la note C et l'*insertion professionnelle et poursuite des études choisies* est évaluée B. Cet écart de notation entre les deux premiers critères et celui concernant le pilotage nous paraît fondamentalement incompréhensible. En effet, comme nous allons le soutenir notre *pilotage* est essentiellement cohérent avec la philosophie, la politique et l'orientation du Master mention psychologie que nous avons présenté.

Ce qui nous est principalement **reproché** au niveau du pilotage est **d'avoir maintenu la distinction entre la voie menant à l'exercice de la profession de psychologue (M2P) et la voie conduisant à la recherche et aux métiers afférents (M2R)**. Nous revendiquons et **maintenons fermement ce choix**. Il se justifie par la nécessité pour le développement et la pertinence de l'orientation que nous représentons avec succès depuis plus de 40 ans dans notre établissement mais aussi dans l'université française de distinguer deux temporalités. L'une régit l'acquisition des fondamentaux théoriques et méthodologiques nécessaires à l'exercice professionnel du psychologue auprès de sujets en souffrance et l'autre est celle nécessaire aux recherches en psychopathologie psychanalytiques et en études psychanalytiques. Le rapport souligne l'attractivité internationale de notre M2R, nous pensons que la différenciation de la spécialité R de la spécialité P contribue amplement à cette attractivité car elle donne une visibilité internationale à la recherche que nous développons.

Suivre les recommandations qui nous sont faites **de fusionner les voies P et R** n'aurait pour seule conséquence que la **disparition d'une formation originale, singulière qui a largement fait ses preuves tant dans la formation de psychologues praticiens recherchés par les institutions (nous y reviendrons) que de chercheurs qui ont contribué à l'excellence des études psychanalytiques** - confirmée par les récentes évaluations des EA de notre UFR, dont l'une, le CRPMS, est partie prenante de **trois investissements d'avenir** labellisés : Labex *Who Am I ?*, IHU prometteur Saint Louis et PHUC PACRI.

Le rapport d'évaluation, alors même qu'il indique le caractère unique en France de cette formation et qu'il souligne son succès, son attractivité nationale et internationale, n'en propose pas moins paradoxalement la mise en pièce de cette architecture qui, en différenciant M2P et M2R, a contribué au succès de l'innovation pédagogique et scientifique que constituait il y a 40 ans une offre de formation dont la pertinence et l'originalité demeurent actuelle.

Une question émerge devant ce rapport : pourquoi vouloir détruire les fondements d'une offre de formation professionnalisante et d'une recherche universitaire dont la viabilité et la pertinence ne sont plus à démontrer ?

Nous nous élevons résolument contre des recommandations dont l'incongruité sera manifeste pour tout lecteur impartial de ce rapport et contre l'évaluation de notre projet de Licence mention psychologie qui a été noté C. La cohérence et la qualité qui sont reconnues au Master sont fondamentalement déterminées par le fait que notre réflexion collégiale et collective nous a fait penser la logique de l'architecture de notre offre de formation comme un ensemble logique et cohérent où l'étudiant va du L1 jusqu'aux M2P et M2R. Disons-le net : **suivre les recommandations de l'AERES concernant notre maquette de L** aurait, là aussi, pour conséquence, à plus ou moins long terme, **la disparition non seulement de nos spécialités du Master de psychologie mais également du courant de la psychologie que**

représente l'UFR *Etudes Psychanalytiques*.

Ceci étant posé, nous allons répondre point par point au rapport d'évaluation.

A) POURQUOI EST-IL NECESSAIRE DE MAINTENIR LA DISTINCTION ENTRE LE M2P ET LE M2R ?

Recommandations de l'AERES :

1. « Le découpage en deux spécialités M2P et M2R est peu adapté. Le découpage des parcours en M2P, très diversifié avec six parcours, est recouvert par celui du M2R en trois parcours. Peut-être conviendrait-il de lui préférer un redécoupage en trois ou quatre spécialités, en différenciant pour chacune des parcours à finalité soit professionnelle soit recherche » (p. 2)

2. A propos de la spécialité M2R (p. 6) : « Pour la spécialité, comme sans doute pour l'ensemble de la mention, il faudrait restructurer les spécialités en enrichissant les « parcours » de la spécialité dite professionnelle à diversifier, par le potentiel « enseignement à la recherche » de cette spécialité ».

Notre réponse :

Nous affirmons qu'avancer comme le rapport le fait que « **Cette spécialité recherche propose une formation dont l'objectif est l'acquisition de compétences identiques à celles de la spécialité professionnelle** » (p. 6) constitue une lecture erronée et révèle une incompréhension de notre projet.

Par rapport au précédent contrat, pour accroître la lisibilité de notre offre de formation, nous avons visé la synergie et la mutualisation de nos forces et compétences. Cela a conduit à proposer, à côté de notre spécialité de M2P, une seule spécialité de M2R au lieu des trois spécialités R existant précédemment. **Cette nouvelle spécialité de M2R** s'adosse fortement au niveau de la recherche sur les deux EA de l'UFR : EA 2374, Centre d'Etudes en Psychopathologie et Psychanalyse (CEPP) et EA 3522, Centre de Recherches Psychanalyse, Médecine et Société (CPMPS) qui ont, après mure réflexion, décidé de renforcer leur collaboration et les interactions entre leurs recherches spécifiques. Cette unique spécialité R permet de renforcer ce qui était commun aux 3 précédentes spécialités au niveau de l'orientation, de l'épistémologie et de la méthodologie psychanalytiques. Son orientation est d'impulser des recherches sur les convergences d'objets des études psychanalytiques avec d'autres disciplines (en particulier la médecine, les autres psychopathologies et les sciences sociales). Cette unique spécialité R permet une mutualisation plus grande des expertises des chercheurs des deux EA dans le cadre du tronc commun de la spécialité. Depuis ce tronc commun, se déclinent 3 parcours qui répondent à la prise en considération des particularités épistémologiques et méthodologiques des collaborations soit avec la médecine, soit avec les autres approches psychopathologiques, soit avec les sciences sociales. Notons déjà que, dans la perspective d'une préparation au métier d'EC et de chercheur, nous avons renforcé, dans cette spécialité R, la préparation des étudiants à la recherche de financement pour leurs recherches et à la formation à la publication, à la participation à des événements scientifiques.

Mais pourquoi maintenir la distinction entre les deux voies P et R alors même que nous savons que la tendance nationale et européenne recommande fermement de tendre vers leur fusionnement ?

La raison en est la **nécessité de distinguer dans notre domaine une temporalité propre à la formation du psychologue praticien et une autre qui est au fondement même de la pertinence et de la possibilité de la recherche en psychopathologie psychanalytique**. De notre point de vue, la recherche en psychopathologie psychanalytique ne peut survenir qu'après une expérience de la pratique professionnelle de psychologue à laquelle donne accès le titre de psychologue délivré aux diplômés de M2P.

L'obtention du **M2P** ouvre l'accès au titre de psychologue qui permet de s'engager dans une **activité professionnelle de psychologue clinicien soit dans les institutions de santé publique, soit en exercice libéral**. Notons que nos diplômés détenteurs du titre de psychologue sont fortement recherchés sur le marché du travail de la psychologie (Nous renvoyons au taux d'insertion professionnelle calculé par notre OVE tableau ci-dessous). En raison de la dimension professionnalisante de la branche M2Pro qui forme des psychologues

cliniciens aptes à répondre aux besoins existants dans le large secteur médico-psychologique, hospitalier et social, notre formation vise à **doter les étudiants des savoirs théoriques et des outils leur permettant de répondre aux différentes formes de pathologies et de souffrances psychiques de la petite enfance à l'âge adulte. Cette branche P du M2 vise donc à mettre sur le marché professionnel de la psychologie, des diplômés solidement formés théoriquement et méthodologiquement, aguerris au cours des stages (1000h de stages cliniques sur l'ensemble du cursus de psychologie : 300h en M1 et 500h en M2 Pro qui font suite aux 200h de stages du L3) et des enseignements de préprofessionnalisation qui leur ont donné une bonne connaissance de leur champ professionnel futur.** Ces diplômés ont acquis une solide formation qui les a rendu **sensibles aux questionnements éthiques inhérents à leur pratique professionnelle** et qui les a **préparés à la lourde responsabilité du psychologue clinicien** dont, rappelons-le, la **fonction est d'aider des sujets souffrants et parfois confrontés tragiquement aux urgences et nécessités de la vie à trouver, en eux, les ressources psychiques pour faire face aux épreuves de la vie.**

De ce **rappel de la spécificité de notre M2P**, se **dégage déjà la principale raison** qui nous conduit à **différencier une autre voie : celle du M2R.** L'essentiel des **recherches dans la psychopathologie psychanalytique prend origine et source dans l'expérience professionnelle du psychologue**, dans les obstacles que rencontre inéluctablement cette pratique professionnelle. Ce sont ces problématiques qui contraignent le clinicien à rester dans **un processus de formation continue tout au long de sa vie professionnelle.** Cela le conduit à **s'engager dans des recherches qui visent à approfondir notre savoir, nos méthodologies et à enrichir par de nouveaux apports théoriques la pratique effective de la psychologie auprès d'un patient singulier.**

Des recherches sur les fondements, sur les concepts, sur l'histoire et l'épistémologie de notre discipline existent et elles peuvent, dans certains cas, s'inscrire dans le prolongement de l'obtention d'un M1 de psychologie. Mais nous soutenons que l'essentiel des recherches qui font l'excellence de nos EA sont issues d'une expérience clinique professionnelle déjà conséquente et sont des tentatives de répondre par la recherche à des difficultés rencontrées sur le terrain. Le dépassement de ces difficultés vise à permettre que les patients tirent le plus grand bénéfice personnel possible de l'activité du psychologue clinicien d'orientation psychanalytique.

Notons de plus que **cette expérience clinique de terrain confronte** les titulaires du titre de psychologue **à la diversité des pratiques disciplinaires intervenant dans le champ de la santé publique, dans le domaine des malaises et pathologies du lien social et de la construction des diverses identités.** C'est dans cette expérience de confrontation que se **dessine l'exigence d'une approche pluridisciplinaire**, voire interdisciplinaire, de certains objets théoriques. De là est née la **visée de notre M2R de développer à l'université un domaine de recherche guidée par la méthode psychanalytique** qui conduit à **des recherches spécifiques en interaction avec d'autres domaines du savoir académique.** C'est d'ailleurs pour cela que les dénominations des parcours du R renvoient à l'intersection de la psychanalyse avec d'autres champs disciplinaires (Médecine, Psychopathologie et Sciences sociales). La recherche en psychopathologie psychanalytique s'adosse et prend appui :

- a) sur l'expérience clinique ;
- b) sur une recherche fondamentale (métapsychologie et psychopathologie) ;
- c) sur une recherche engageant la pluridisciplinarité avec d'autres savoirs (médecine, biologie, anthropologie, littérature et arts, sociologie, histoire, épistémologie, philosophie...).

L'objectif de notre M2R est justement la formation et la préparation des étudiants à ce type d'approche leur permettant ensuite de s'engager dans un travail de thèse.

Nos M2P et M2R répondent donc bien à deux finalités différentes qui exigent chacune une temporalité propre et une formation spécifiée nettement. Réaffirmer fortement cela nous permet de répondre à la critique dont on nous rebat régulièrement les oreilles concernant l'âge « avancés » de nos étudiants de M2R et de nos doctorants.

B) CONSEQUENCE DE LA DIFFERENCIATION M2P ET M2R : UNE DIFFERENCE D'AGE DES ETUDIANTS.

La conséquence de notre orientation est que nous ne poussons pas nos étudiants à s'engager prioritairement après le M1 dans la voie de la recherche, nous les incitons fortement à se lancer dans l'activité professionnelle de psychologue et à n'entreprendre des recherches et des études doctorales que fort d'une expérience professionnelle. S'engager plus tardivement que dans d'autres disciplines dans la recherche n'est pas, selon nous, un signe rédhibitoire mais, bien au contraire, la garantie que la recherche et les études psychanalytiques restent profondément ancrées dans les nécessités concrètes du métier de psychologue. Faut-il rappeler que, dans nos recrutements de MCF, le critère d'une effective expérience professionnelle de la clinique a un poids équivalent à celui de la qualité de la formation académique ? Il serait, en effet, difficile pour un EC de préparer à la profession de psychologue sans avoir lui-même la moindre expérience de la rencontre clinique avec les patients. C'est la raison pour laquelle l'engagement en M2R est le plus souvent une reprise d'études.

C) DEUX SPECIALITES BIEN DISCTINTES OU MULTIPLICATION DES SPECIALITES INDIFFERENCIEES ?

Recommandations de l'AERES :

« La seconde année pourrait spécifier quatre parcours, au lieu de six, avec un tronc commun plus important, mais on pourrait aussi concevoir quatre spécialités distinctes avec une mutualisation. ».

Notre réponse :

Nous avons déjà grandement répondu à cette proposition essentiellement déterminée par la recommandation de renoncer à la distinction M2P et M2R. Les quatre spécialités conseillées devraient, bien évidemment, être P et R. Disons-le net, ce qui nous est proposé comme un enrichissement est à nos yeux un effectif appauvrissement et reviendrait à réduire les enseignements de préprofessionnalisation en se contentant d'un enseignement à la recherche qui ne serait rien d'autre qu'un saupoudrage ne préparant aucunement à la spécificité de la recherche dans notre discipline.

Il nous paraît par ailleurs **assez paradoxal** qu'alors même que nous avons fait **l'effort de mutualisation** permettant de **rendre notre offre de formation plus lisible en ne présentant plus que deux spécialités** dont les **différences** étaient **bien spécifiées**, nous soyons maintenant **invité à multiplier les spécialités** (contrairement d'ailleurs à la tendance ministérielle qui prédomine aujourd'hui nationalement). Mais, au-delà de cette ironie, nous sommes fondamentalement **en désaccord avec ce qui nous est recommandé** et qui va **totalemment à l'encontre de la conception** que nous nous faisons **de la formation nécessaire à l'exercice professionnel de la psychologie**. La proposition, qui nous est faite de 4 spécialités différenciées par une mise en pièce de l'unité d'approche de la personne humaine découpée selon des tranches d'âge ou selon des pathologies spécifiques, est **totalemment contradictoire avec notre volonté de former des psychologues « généralistes » capables d'appréhender la personne humaine comme une totalité et une unité**. Dire cela ne revient pas à méconnaître **la diversité des terrains et pratiques cliniques** où s'exerce la fonction de psychologue, **nos parcours pré-professionnalisants** témoignent de notre prise en compte de cette diversité et vise à accroître la plasticité et l'inventivité psychique que requiert l'exercice du métier de psychologue. Cette tendance à la découpe de la personne humaine s'aligne sur les orientations de la médecine dite personnalisée qui représente certes un véritable progrès technique mais qui, comme le souligne, de nombreux chercheurs (y compris issus de la médecine) comporte le risque de voir disparaître la personne en la réduisant à ces seuls déterminants biogénétiques. L'expérience au fil des ans nous a démontré que c'est cette formation « généraliste » de nos diplômés qui facilitait leur insertion professionnelle.

Suivre la recommandation de plusieurs spécialités spécialisées reviendrait tout simplement à saborder les principes qui guident les recherches en interaction avec la médecine et la biologie de nos EA.

Par contre réduire les parcours de notre M2P est envisageable. Notons cependant qu'il ne serait absolument pas pertinent de fusionner les parcours *clinique du travail* et *clinique des*

psychopathologies du social car ils correspondent indubitablement à des problématiques et à des terrains cliniques très différenciés. L'inclusion de la problématique *addictions* dans les deux parcours psychopathologies infanto juvénile et adulte est par contre envisageable et demande notre réflexion.

D) REDUIRE LE NOMBRE D'HEURES DE STAGES EN M2P.

Recommandations de l'AERES :

1. « Le nombre d'heures de stage exigé (800 heures) est excessif, d'autant que peu sont financées. L'absence totale de stage en M2R, à l'opposé, limite encore la professionnalisation de cette filière » (p. 2).
2. « En M2, le nombre d'heures de stage peut sembler excessif et pourrait être limité à 300 heures » (p. 4).

Notre réponse :

En raison même de ce que nous avons précédemment écrit concernant les responsabilités professionnelles que devront assumer les futurs diplômés du M2P, nous ne pouvons qu'exprimer notre désaccord avec une telle proposition de **réduction du volume horaire des stages qui réduirait la portée préprofessionnalisante de notre Master**. Rappelons pour mémoire que c'est **une constante de notre UFR** depuis sa fondation que d'avoir proposé **de manière conjointe une formation exigeant l'acquisition d'un haut niveau théorique et le début d'une expérience conséquente du terrain clinique**. Pendant longtemps, nous avons été la seule formation nationale en psychologie à exiger 200h de stage clinique dès la troisième année d'étude. Nous soulignerons que nous avons depuis fait école tout en **demurant la seule formation exigeant des étudiants qui ont fait chez nous le cursus menant du début du L3 à la fin du M2P de totaliser 1000h de stage clinique**. Ce volume d'heure ne nous paraît **nullement exagéré** si l'on n'oublie pas la **difficile responsabilité quotidienne** que devra **exercée le psychologue clinicien**. Nous souhaitons donc maintenir ce volume horaire mais rectifions au passage une erreur de lecture, il y a 300h de stages en M1 et 500h en M2P).

Sur le caractère soit disant excessif de ce volume horaire, nous soulignerons qu'alors que les institutions accueillant nos stagiaires sont confrontées, sans moyens financiers supplémentaires, à l'obligation légale de gratification des stages dont la durée est supérieure à 2 mois consécutifs, **98% de nos étudiants en M2PRO et 71% de nos étudiants en M1 sont en stage** (ce pourcentage a été mesuré au mois de Janvier 2013, le fait que les étudiants en reprise d'études fasse souvent le M1 en deux ans explique le 71% de stages). C'est là le aussi le résultat de l'effort du Service de la professionnalisation qui a renforcé les liens avec les institutions qui continuent à recevoir nos étudiants et font confiance à la formation délivrée par l'UFR.

L'absence d'un stage clinique de 500h en M2R se justifie, de notre point de vue, pour les raisons que nous soutenons de différencier le P du R. Il existe **par contre des stages optionnels qui répondent aux exigences de la recherche dont doit rendre compte le mémoire de M2R**. Par ailleurs, nous nous conformons bien sûr à la réglementation en vigueur et nous donnons, après examen du dossier, la possibilité en M2R à l'étudiant intéressé par l'obtention du titre de psychologue de réaliser un stage (500h), suivi d'une supervision et de la soutenance d'un rapport de stage. Cette année nous allons avoir 8 étudiants du M2R qui ont fait leur demande et qui ont pu réaliser leur stage et supervision, et qui au mois de juin soutiendront leur rapport de stage.

E) INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE DES ETUDES CHOISIES.

Pour ce critère l'ensemble de la mention et chacune des spécialités ont été notées B.

1. L'attention que nous portons à **l'insertion professionnelle** n'a cessé de s'accroître au cours du contrat précédent. Un **service de la professionnalisation a été créé** il y a trois ans. Il est dirigé par un EC et composé de 2 BIATS. L'UFR d'Etudes psychanalytiques vient de réorganiser ce service et a obtenu de l'Université un repyramidage de B vers A du poste du chef de service suite à son départ à la retraite. Ce service initialement tourné vers la vérification et le traitement des conventions de stage et la diffusion des offres de stage

s'ouvre désormais au développement des partenariats, à l'accompagnement des étudiants dans leurs démarches professionnelles et assure le relais institutionnel avec le bureau des anciens diplômés. Une directrice de la professionnalisation, enseignant chercheur assure le relai avec les psychologues référents des institutions partenaires (Sainte-Anne, Maison Blanche)

Nous avons soutenu le projet des étudiants de créer, il y a deux ans, **une Association des Anciens de Sciences Humaines Cliniques**. Son projet est de créer un **réseau professionnel et scientifique** visant à **suivre le devenir des diplômés** en favorisant leur formation tout au long de leur carrière qu'à **faciliter l'insertion des nouveaux diplômés**. Cette association peut aussi nous permettre **d'améliorer notre formation depuis le retour d'expérience de nos diplômés** voire **d'attirer notre attention sur des recherches encore inexistantes et dont la nécessité se ferait sentir**.

Diplômés en Psychologie 2008 enquêtés 30 mois après l'obtention de leur diplôme (01/12/2012 au 30/04/2011)

	Effectifs	%
En emploi	78	97,5
En recherche d'emploi	2	2,5
Total	80	100

Type ou statut du contrat		
	Effectifs	%
CDD	22	32,8
CDI	30	44,8
Fonctionnaire	3	4,5
Profession libérale	9	13,4
Vacataire	3	4,5
Total	67	100,0

Qui est l'employeur		
	Effectifs	%
Propre employeur	7	10,4
Fonction publique	23	34,3
Association	23	34,3
Entreprise privée	9	13,4
Profession libérale	3	4,5
Autre	2	3,0
Total	67	100,0

Temps de travail		
	Effectifs	%
Temps plein	34	50,7
Temps partiel	33	49,3
Total	67	100

Secteur d'activités		
	Effectifs	%
Administration publique	4	
Autres activités de service	1	
Enseignement	4	
Industrie	1	
Santé humaine	57	
Total	67	

Niveau Emploi		
	Effectifs	%
Cadres	50	86,2
Employés	8	13,8
Total	58	100,0

Salaire net mensuel		
Tps plein	Effectifs	%
1000 à 1499	6	18,8
1500 à 1999	20	62,5
2000 à 2499	4	12,5
2500 ou +	2	6,25
Total	32	100

Salaire net mensuel		
Tps partiel	Effectifs	%
<1000	19	59,4
1000 à 1499	12	37,5
1500 à 1999	1	3,13
Total	32	100

Satisfaction		
	Effectifs	%
J'aurais pu occuper cet emploi sans cette formation	7	9,46
Mon emploi a nécessité une formation supplémentaire	14	18,9
Mon emploi correspondait à ma formation	44	59,5
Mon emploi nécessite ou aurait nécessité une formation supplémentaire	9	12,2
Total	74	100

Taux d'insertion professionnelle : 97.5%

Selon les chiffres fournis par notre OVE, avec un taux de réponse un peu supérieur à celui des autres formations de l'établissement, **notre formation s'avère assurer une insertion professionnelle conséquente**. Il est évident qu'il serait souhaitable d'augmenter significativement le taux de réponses obtenu. L'action du Service de professionnalisation et le développement de l'Association des Anciens de Sciences Humaines Cliniques devraient nous permettre d'accroître ce taux de réponses et de mieux connaître le devenir des étudiants.

2. A propos de la **poursuite des études choisies**, la **formation** que nous proposons dans l'UFR *Etudes Psychanalytiques* affiche clairement nos orientations fondamentales. Son **attractivité** ne s'est **jamais démentie depuis notre fondation**. Notre **L1 reçoit chaque année plus de 9000 candidatures**. 200 étudiants sont sélectionnés, dont 37% correspondent à des reprises d'études provenant du secteur éducatif et social. Et **chacune des années du cursus de L comme de celui de M voient affluer un grand nombre de candidatures** (1700 candidatures pour le niveau M). En raison des **limites de notre capacité d'accueil**, nous ne pouvons **répondre positivement qu'à un petit nombre** d'entre elles.

Répetons-le, en raison de la visibilité de l'affichage de notre orientation, **c'est, en connaissance de cause, que les étudiants candidatent aux différentes années de notre formation**. Pour la majorité des étudiants, leur choix initial se confirme au cours du cursus et ils **souhaitent poursuivre leurs études jusqu'au M2 délivré par notre UFR**. Le **taux de passage en M1 des reçus en licence est de 95%** et celui des **reçus M1 en M2 de 95,6%**. Le **taux de réussite en M2P est de 86%**. Notons que c'est un tout petit nombre de nos étudiants qui souhaitent se diriger en cours d'études vers les formations de psychologie délivrées par d'autres université, cela est sans doute la conséquence d'un choix initial fait en parfaite connaissance de la spécificité de notre formation. (En 2010/2011, ils ne sont que 9 étudiants sur 201 licenciés à ne pas s'être réinscrits dans notre UFR. Une étudiante s'est inscrite en L3 de linguistique, et sur les 4 répondants ayant quittés l'UFR deux se sont inscrite dans les M1 de psychologie de Paris 5 Descartes et de Rennes 2 et deux autres ont trouvé un emploi).

Un grand nombre de nos étudiants (au moins 40%) correspondent à des **reprises d'études** provenant du secteur éducatif et social. Ils poursuivent, bien souvent, **de pair études et activité professionnelle**, ce qui a pour **conséquence** pour nombre d'entre eux de faire **le M1 comme le M2 en deux ans**. C'est en tenant compte de cette particularité que doivent être lus les tableaux de réussite en L3, en M1 et en M2P.

Indicateurs AERES 2011 - Taux de poursuite en 2ème cycle

Source : APOGEE du 15/04/13 - Rapport : L-5 - Indicateurs AERES 2011 - Taux de poursuite en 2ème cycle - avril 2012

	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de poursuite en 2ème cycle à P7 (en %)	90,42%	88,99%	92,61%	90,48%	94,53%
Etudiants L3 (n-1) poursuivant en 2ème cycle à P7 (n)	236	194	188	152	190
Diplômés L3 (n-1)	261	218	203	168	201

Méthode : Nombre d'inscrits 2ème cycle universitaire (M1 établissement uniquement) / Nombre de diplômé de L3 (n-1)

Taux de passage en de M1 en M2

2011-12	Nombre d'étudiants inscrits en M1	Nombre d'étudiants admis	Nombre d'étudiants admis avec au moins 12 de moyenne à la VET et au moins 14 au mémoire
	292	165	154
		107 non redoublants	105 non redoublants
		58 redoublants	49 redoublants
		158 inscrits en M2 en 2012-13	150 inscrits en M2 en 2012-13
		7 non inscrits en M2 en 2012-13	4 non inscrits en M2 en 2012-13

Indicateurs AERES 2011 - Taux de réussite en M2 (P & R)

Source : APOGEE du 15/04/13 - Rapport : M-4 - Indicateurs AERES 2011 - Taux de réussite en M2

	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de réussite en M2 (sur la base du nombre d'IP ayant entièrement validé la M2)	67,02%	74,25%	72,44%	72,47%	70,62%
Nb IP de M2	476	497	468	425	422
Nb de diplômés de M2	319	369	339	308	298

Le taux de réussite en M2 qui pourrait paraître faible prend une autre signification dès que l'on prend en considération le nombre d'étudiants en reprise d'étude qui en raison de leurs charges de famille et professionnelle font leur M2 en deux ans.

3. Primo-entrants en M1, M2P et M2R. Le rapport indique : « Une régulation des flux à l'entrée du M1 serait peut-être plus adaptée et permettrait l'accueil d'étudiants venant d'autres universités françaises, dès le M1. Ceci en conservant les capacités d'accueil de 200 en M1 et 275 en M2, compte tenu de l'attraction internationale plutôt orientée vers le M2 ». Nous ne pouvons qu'être **d'accord avec une telle remarque**. A notre connaissance la réglementation actuelle ne permet de soumettre l'entrée en M1 à des critères d'admissibilité. Nous avons répété à plusieurs reprises dans le dossier soumis à évaluation que nous voulions réguler les flux dès l'entrée du M1. **Devons-nous considérer, à la suite de notre évaluation, que nous pouvons mettre en œuvre une telle mesure dès l'entrée en vigueur du nouveau contrat**, si tel est le cas nous ne pouvons que nous en réjouir. Cela permettrait effectivement d'accueillir par ailleurs des étudiants venus du L3 de psychologie d'autres universités, actuellement priorité est donnée à nos diplômés de M1 et les capacités d'accueil ne nous permettent d'en accueillir que tout petit pourcentage. Comme le fait apparaître le tableau, ci-dessous, ce n'est plus le cas en M2 : **23, 42 % de primo-entrants en M2P et 31,17% en M2R**. (Nous attirons l'attention sur le fort pourcentage de primo entrants en L2 et L3, cf. notre réponse sur la licence à l'AERES

NOMBRE d'IA et de primo-entrants					
Niveau	IAE Etape (code)	IAE - Etape (lib.)	Nombre d'IA	Nombre de primo-entrants	%
Master 1	MTHI1P	M1 PSYCHOLOGIE	292	5	1,71%
Master 1			292	5	1,71%
Master 2 pro	MTH1P	M2P PSYCHOLOGIE - PSYCHOPATHOLOGIE ENFANT ET ADOLESCENT	65	8	12,31%
	MTH2P	M2P PSYCHOLOGIE - PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ADULTE	55	20	36,36%
	MTH3P	M2P PSYCHOLOGIE - CLINIQUE DU SOMATIQUE	64	5	7,81%
	MTH4P	M2P PSYCHOLOGIE - CLINIQUE DU LIEN SOCIAL	61	22	36,07%
	MTH5P	M2P PSYCHOLOGIE - CLINIQUE DU TRAVAIL	24	8	33,33%
Master 2 pro			269	63	23,42%
Master 2 R	MTH1R	M2R PSYCHOLOGIE - PSYCHANALYSE ET LIEN SOCIAL	26	7	26,92%
	MTH2R	M2R PSYCHOLOGIE - PSYCHANALYSE CLINIQUE DU CORPS ET CULTURE	22	9	40,91%
	MTH3R	M2R PSYCHOLOGIE - SEXUALITE ET TRAUMATISMES	34	9	26,47%
	MTH4R	M2R PSYCHOLOGIE - PSYCHOSES ET ETATS LIMITES	18	8	44,44%
	MTH5R	M2R PSYCHOLOGIE - PSYCHANALYSE ET MEDECINE SCIENTIFIQUE	44	11	25,00%
	MTH7R	M2R PSYCHOLOGIE - PSYCHOPATHO PHENOMENOLOGIE CRIMINOLOGIE	10	4	40,00%
Master 2 R			154	48	31,17%
Total			1251	230	18,39%

4. Devenir des M1 qui ne poursuivent en M2.

Sur ce point **la critique qui nous est faite de ne pas pouvoir documenter véritablement ce point**, nous répondrons que lorsque 96% de M1 diplômés poursuivent dans nos M2, cela ne nous pourra très significatif d'emmener une enquête sur ce devenir. Mais, nous veillerons à **améliorer notre connaissance du devenir de ces M1**. Notons que, si nous pouvons réguler les flux dès l'entrée du M1, il est probable que cette question perde encore en importance mais que, par contre, nous soyons appelés à être encore plus vigilants sur le devenir des L qui ne poursuivront pas en M.

5. insertion professionnelle des M2R. Poursuite en thèse.

Le rapport souligne ce qu'il considère comme des points faibles de notre M2R : « Pas de stage obligatoire en laboratoire, ni en interne, ni sans les UR associées. Peu de poursuite en thèse ce qui semble la finalité unique de cette spécialité. Ressemble plus à une formation continue complémentaire qu'à une formation initiale ».

Sur la ressemblance avec une formation continue, nous nous en sommes expliqués plus

haut. Nous rajouterons que, pour un **nombre de nos étudiants de M2R**, l'inscription correspond à **une reprise d'étude** pour se doter d'une formation et d'une méthodologie en recherche qui leur permettra d'affronter de manière plus pertinente leur activité professionnelle de psychologue, de progresser dans leur carrière en acquérant des compétences qui leur permettront de mieux encadrer des recherches-actions et d'être reconnus comme des interlocuteurs en tant que chercheur en psychopathologie psychanalytique par les chercheurs et praticiens d'autres disciplines présents sur leur lieu de travail actuel ou futur. Dans notre esprit, **la présence de ces étudiants en M2R se justifie pleinement et participe effectivement de la mission d'un M2R.**

Une dernière remarque, un grand nombre d'étudiants étrangers souhaitent s'inscrire dans notre M2R pour parfaire leur formation et l'obtention de ce diplôme favorise leur insertion professionnelle lors du retour au pays. Soit pour cette raison, soit pour des raisons de visa, nombre d'étudiants étrangers, ne poursuivent pas en doctorat. Le parcours de ces étudiants est légitime et il contribue au rayonnement international de notre recherche.

Le rapport relève un problème dont sommes parfaitement conscients : le faible **pourcentage d'étudiants poursuivant en thèse** (tableau ci-dessous) :

Indicateurs Fiches Formation - Taux de poursuite en doctorat à Paris 7					
Source : APOGEE du 15/04/13 - Rapport : Taux de poursuite en doctorat à Paris 7					
Pour uniquement les parcours R du Master 2 Psychologie					
	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de poursuite en doctorat à P7 (en %)	19,87 %	10,80 %	12,50 %	13,44 %	15,82 %
Etudiants de M2 (n-1) poursuivant en doctorat (n)	31	19	22	25	28
Effectif IP M2 (n-1)	156	176	176	186	177

C'est dans l'objectif de **pallier cette indéniable faiblesse** que fait apparaître le bilan du précédent contrat que nous avons **décider de ne plus présenter qu'une seule spécialité de M2R** et d'en **réduire les effectifs de plus de la moitié** – nous n'excluons pas d'ailleurs d'en restreindre encore l'effectif. Nous avons dans le cours du contrat écoulé **développé nos recherches de financement de thèses**, ce qui **favorisera la poursuite en thèse et la réalisation de celle-ci sur 3 ans, 4 ans maximum**. Dans la maquette du M2R que nous mettrons en place lors du prochain contrat, dès le premier semestre sont prévus **un atelier d'aide à la recherche de financement de thèses** (par réponse à des AO) et **un atelier de formation à la publication** dans des revues qualifiantes et **à la communication orale des recherches**. Ces **innovations pédagogiques** témoignent de notre détermination à **augmenter significativement le nombre de poursuite en thèse** et de **préparer l'insertion professionnelle de nos jeunes chercheurs**.

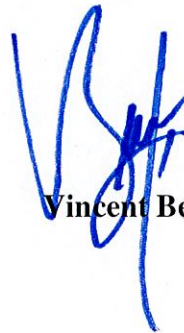
E) A PROPOS DU M1.

Avant de clore cette réponse que nous avons tenue à circonstancier de la manière la plus détaillée et précise, nous relèverons que nous n'avons rien écrit **à propos de notre M1**. La raison en est que **nous ne pouvons qu'abonder dans le même sens que le rapport**. Celui-ci reconnaît que le caractère généraliste du M1 *intègre bien de solides connaissances et des compétences autour de la psychopathologie*, qu'il est *bien conçu* et qu'il prépare effectivement aux branches P et R du M2. Il est également noté son ouverture vers le champ des neurosciences et de sa bonne articulation avec les disciplines connexes qui constituent aussi des champs d'exercice professionnel et de recherche. Son attractivité nationale et internationale est soulignée.

F) En conclusion.

Comme le souligne le rapport, **notre formation est unique non seulement dans le cadre de SPC et la région Ile de France mais aussi nationalement**. Cette situation confronte l'université à une alternative : soit prédomine une tendance à l'homogénéisation

normalisante des formations nationales, soit une attention est accordée aux singularités étayées par des choix politiques, scientifiques argumentés et circonstanciés dont, comme c'est le cas de nos formations, la pertinence n'est plus à démontrer et la viabilité est avérée tant pour l'exercice professionnel de la psychologie qu'au niveau de la recherche. **La riche offre dont dispose l'Ile de France en matière de formation en psychologie lui permet, selon nous, de faire place à une formation originale, singulière qui témoigne d'une cohérence interne reconnue, qui s'avère propre à assurer une réelle insertion professionnelle de ses diplômés.** Cette formation qui s'adosse à deux équipes de recherche jouissant d'une reconnaissance nationale et internationale – rappelons une dernière fois que l'une des EA participe à trois projets d'excellence - a apporté dans le passé une riche contribution à la recherche académique et a démontré la pertinence de la présence des études psychanalytiques dans l'université et elle continuera dans le futur à remplir cette mission dès lors que sera respectée l'originalité de l'orientation qu'elle représente avec succès.



Vincent Berger